

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE
COMMUNE DE CAIGNAC



P.L.U.

**1ère Modification du Plan Local
d'Urbanisme**

DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE

4 - Règlement graphique

Modification du
P.L.U. :

Approuvée le

Exécutoire le

Visa

Date :

Signature :

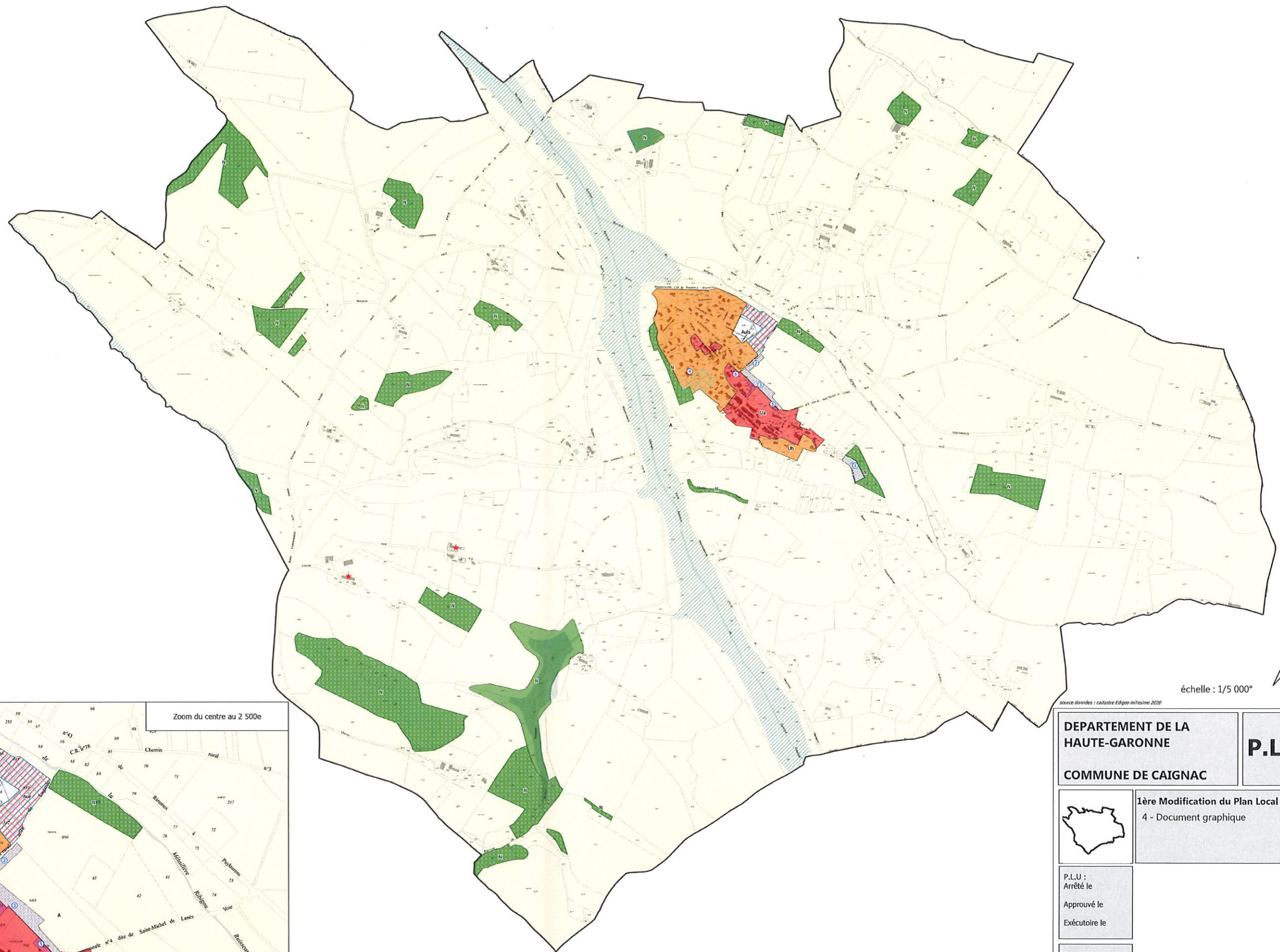


Bâtiment 8
16, av. Charles-de-Gaulle
31130 Balma

05 34 27 62 28

paysages-urba.fr

4



- Légende**
- Centre ancien : Ua
 - Extensions du centre : Ub
 - Secteur d'habitat à vocation sociale : Auts
 - Secteur d'équipements publics à urbaniser : Aue
 - Zone naturelle : N
 - Zone agricole : A
 - Espace boisé classé
 - Emplacement réservé
 - Orientations d'aménagement
 - Bât susceptible de changer de destination au titre de l'article L51-11 du CU
 - Cartographie Informative des Zones Inondables (CIZI)

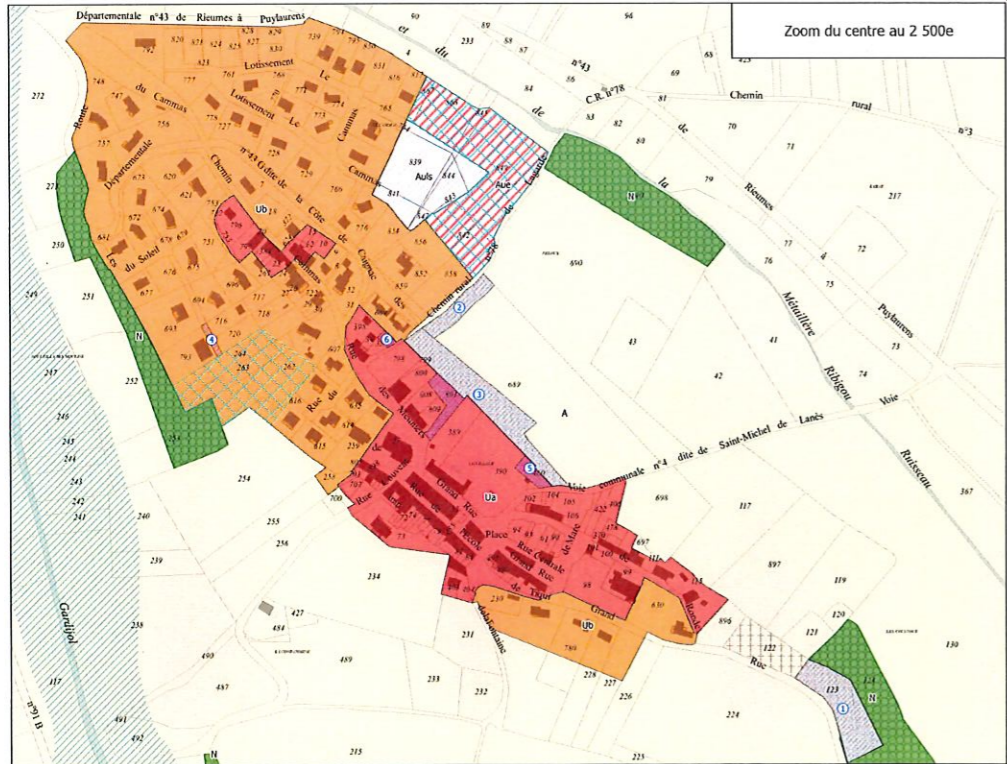


Tableau des emplacements réservés

N°	Désignation	SURFACE (M²)
1	ER : Aménagement du cheminement et aménagement d'une aire de stationnement	2346
2	ER : Aménagement d'un cheminement piéton	1888
3	ER : Aménagement d'une aire de bois	5195
4	ER : Aménagement d'un cheminement piéton	200
5	ER : Aménagement d'une aire de stationnement	166
6	ER : Construction d'une cartre scolaire	157

échelle : 1/5 000°



source données : cadastre Edgeo mitéisme 2020

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

COMMUNE DE CAIGNAC

P.L.U.

1ère Modification du Plan Local
4 - Document graphique

P.L.U : Arrêté le

Approuvé le

Exécutoire le

Visa

Date :

Signature :

PAYSAGES 16 av. Ch. de Gaulle
Batiment n°8
31130 BALMA
Tél : 05 34 27 62 28
Fax : 05 34 27 62 21
paysages@orange.fr

4

